Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *REP066*
Durée : 2 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

LE DROIT DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (AG) APPLIQUÉ AUX SAS (SESSION DU 27 MARS 2025)

Formateur(s)

Bruno Dondero, Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne, Avocat associé CMS Francis Lefebvre;

Notions et questions abordées

Programme
Questions pratiques
•
Diversité des modes de prise de décision : assemblées, consultation écrite, acte unanime, etc.
•
Participation par un moyen de télécommunication
•
Vote par correspondance
•
Utilisation des envois électroniques
•
Spécificités de la SASU.
Grandes évolutions jurisprudentielles
•
Démembrement de propriété sur les parts
•
Distributions de réserves et du report à nouveau hors AG annuelle
•
Evolutions sur l'abus de majorité
•
Convocation irrégulière d'un associé, participation de non-associés et autres difficultés.

Objectifs pédagogiques
• Maîtriser le droit applicable à la prise de décision des associés de la SAS
• Analyser les récentes jurisprudences impactant le fonctionnement des SAS
• Réduire les risques de contestation des décisions collectives

Présentation
La SAS constitue aujourd'hui la forme de société commerciale la plus répandue. Le droit applicable aux décisions collectives des associés a connu différentes évolutions ces dernières années. La formation vise à maîtriser les grandes évolutions récentes du cadre juridique.
Cette formation d'un **cycle de 4 formations dédiées aux AG des sociétés**. Pour vous inscrire aux autres formations, suivez les liens ci-après :
Le droit des assemblées générales (AG) appliqué aux SARL (session du 13 mars 2025)
Le droit des assemblées générales (AG) appliqué aux SC (session du 20 mars 2025)
Le droit des assemblées générales (AG) appliqué aux SA (session du 3 avril 2025)
Prérequis
Aucun prérequis spécifique. Une connaissance de base du droit des sociétés est recommandée.

À qui s'adresse cette formation ?
Avocats, experts-comptables, notaires, juristes d'entreprise, formalistes, greffiers des tribunaux de commerce, magistrats, juges consulaires.

Support pédagogique
Document détaillé de formation à récupérer en fin de session

Informations technique
• Formation à distance - accessible aux personnes handicapées (déficience de motricité)
• Après avoir validé votre inscription, vous recevrez un email de confirmation vous présentant les modalités techniques afin d'assister à ce webinaire
• Votre inscription vous donnera l'accès : au replay et aux supports de formation durant 1 an
• Cette formation permet de valider **2 heures** au titre de la formation continue

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.